

# Atchadam: « Le peuple togolais n'acceptera pas une interdiction de manifester »



La tension est palpable entre le pouvoir et l'opposition togolaise à la veille de la reprise des manifestations publiques de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition togolaise. Mardi, les deux parties se sont livrées à une bataille de courriers. L'opposition qui a écrit au gouvernement pour l'informer du maintien de ses marches a eu un retour du ministre de l'administration territoriale. Dans sa lettre réponse, Payadowa BoukpeSSI réaffirme l'interdiction des manifestations conformément aux recommandations du dialogue. Sur le sujet, Tikpi Atchadam depuis son lieu de refuge indique que le ministre BoukpeSSI aura la réponse du peuple les 11, 11 et 13 avril.

Reçu par nos confrères de la radio Avulete, le président national du Parti National Panafricain (PNP) explique que de la même manière que le dialogue ne suspend pas le fonctionnement de la justice, il ne saura suspendre les libertés fondamentales, en l'occurrence la liberté de manifestation reconnue et garantie par la Constitution.

Selon lui, la question des préalables qui devrait être vidée avec effet immédiat avant tout débat profond est à peine entamée. Cela veut dire que les questions de fonds ne sont pas encore abordées. Pour M. Atchadam, il n'y a pas de raison de

ne pas reprendre les manifestations.

*« Bien sûr que les manifestations vont reprendre de plus bel. Le peuple togolais n'acceptera pas une interdiction de manifester pacifiquement au cours du mois du Togo, mois d'avril, mois au cours duquel, notre pays accéda à la souveraineté internationale », a-t-il ajouté.*

Dans le même temps, il mentionne qu'aujourd'hui le peuple togolais est ce sprinter déterminé à décrocher la médaille de l'alternance et le ministre Boukpassi aura la réponse du peuple les 11, 12 et 14 avril sur toute l'étendue du territoire national mais de façon pacifique.

{loadmoduleid 210}

Se prononçant sur l'implication du Togo dans le coup d'Etat manqué de 2015 par le Général Diendéré, l'ancien leader du PNP dit ne pas être surpris.

*« Personnellement je n'ai pas été surpris quand j'ai appris que le Général Diendéré a cité le Togo dans sa déposition. Ils sont nombreux ces Etats frères d'Afrique à qui le Président du Togo devra présenter des excuses d'Etat au nom du peuple togolais. En tout cas nous suivrons avec beaucoup d'intérêt ce procès du siècle », a exprimé M. Atchadam.*

Tikpi Atchadam a par ailleurs dénoncé le mutisme de Faure Gnassingbé depuis le déclenchement de cette affaire. Il exhorte la CEDEAO à organiser un congrès extraordinaire pour éjecter le président togolais à la tête de l'institution.